

5 septembre 2001

Les actions d'information sur l'euro de la Banque de France dans le cadre de l'Eurosystème

La Banque de France participe activement aux actions de mobilisation et d'information sur le passage pratique à l'euro dans le cadre de la campagne de l'Eurosystème.

Pour faire connaître les billets et pièces en euros à l'ensemble du public et lui permettre de se familiariser avec sa nouvelle monnaie, la Banque de France lance une campagne d'information du grand public.

Cette campagne d'information sur l'euro vise d'abord à toucher le grand public à travers la télévision et la presse écrite.

La campagne télévision commencera le 17 septembre et se poursuivra jusqu'à la mi-janvier 2002. Les spots télévisés présenteront les billets et les pièces puis, à partir de la mi-décembre, les principaux signes de sécurité présents sur les billets. Le premier spot sera diffusé sur France 2 le lundi 17 septembre.

Les annonces publiées dans la presse écrite paraîtront du 24 septembre au 24 décembre 2001 dans une sélection de titres de la presse quotidienne nationale et régionale, de la presse magazine (news, féminins, seniors) et de la presse télévision.

La campagne d'information repose également sur la mise à la disposition du public d'outils de communication pratiques.

Dès le 1^{er} octobre, la Banque de France diffusera le « *petit mémo* ». Il s'agit d'un petit dépliant 6 volets à mettre dans sa poche, qui présente la contre-valeur en euros des billets et pièces en francs et la contre-valeur en francs des billets et pièces en euros. 27 millions d'exemplaires du « *petit mémo* » seront diffusés en France métropolitaine et dans les DOM. Chaque foyer en recevra un exemplaire dans sa boîte aux lettres.



EUROSYSTÈME

Mi-novembre, un guide pratique sur les billets et les pièces en euros, « Se préparer à l'arrivée de l'euro », sera diffusé à 40 millions d'exemplaires en France métropolitaine et dans les DOM. Cette brochure explicative de 8 pages présente les billets et les pièces en euros, décrit les principaux signes de sécurité présents sur les billets et rappelle les modalités de passage à l'euro en France. Chaque foyer en recevra un exemplaire dans sa boîte aux lettres.

Ces actions complètent la gamme des documents déjà mis à la disposition du public par la Banque de France : calendrier « l'EURO : NOTRE monnaie – les dates à rétenir », affiches et affichettes présentant les billets et les pièces en euros, notes d'information, ainsi que le site internet www.banque-france.fr sur lequel on trouve la rubrique « l'euro pour tous ».

Direction de la Communication Service de Presse Tél. 01 42 92 39 00